

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 15 janvier 2024, à 19 h 30, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 4 Mme Chantal Nault  
Conseiller # 5 M. Jean-François Forget  
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard  
Conseiller # 6 M. Sylvain Proulx

Conseillère # 1 M<sup>me</sup> Sarah McAlden est absente de cette séance.  
Conseillère # 2 M<sup>me</sup> Chantal St-Martin est absente de cette séance.

M<sup>me</sup> Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 32 et déclare la séance ouverte.

**ORDRE DU JOUR**  
**15 janvier 2024**

1. Ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;

**3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 3.1 Adoption des comptes;
- 3.2 Autoriser la Fondation Roméo-Salois à tenir un événement de collecte de bouteilles, le 20 janvier 2024 à titre gracieux;
- 3.3 Autoriser l'embauche du Directeur du service des travaux publics et des services techniques;

**4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

(126.01.2024)

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition de Chantal Nault,  
Appuyé de Sylvain Proulx**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

(127.01.2024)

#### **3.1 Adoption des comptes**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

**Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Jean-François Forget,**

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 8 janvier 2024, à la somme de 17 169.64\$.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers.

(128.01.2024)

#### **3.2 Autoriser la Fondation Roméo-Salois à tenir un événement de collecte de bouteilles, le 20 janvier 2024 à titre gracieux**

**ATTENDU QUE** le comité de la Fondation Roméo-Salois a demandé de pouvoir tenir un événement de collecte de bouteille, le 20 janvier, sans frais à titre gracieux ;

**ATTENDU QUE** le conseil appuie la Fondation Roméo-Salois ;

**ATTENDU** la recommandation du directeur du service des loisirs;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Sur proposition de Chantal Nault,  
Appuyé de Jean-François Forget**

Il est résolu d'autoriser la Fondation Roméo-Salois à tenir un événement de collecte de bouteilles, le 20 janvier 2024, à titre gracieux.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers.

(129.01.2024)

#### **3.3 Autoriser l'embauche du Directeur du service des travaux publics et des services techniques**

**ATTENDU QUE** la municipalité a reçu des candidatures pour le poste directeur du service des travaux publics et des services techniques;

**ATTENDU QUE** monsieur Charles Gauthier a soumis sa candidature pour occuper le poste de Directeur du service des travaux publics et des services techniques et a accepté celui-ci;

**EN CONSÉQUENCE;**

**Sur proposition de Patrice Boislard,  
Appuyé de Sylvain Proulx**

Il est résolu que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham confirme par la présente, l'engagement de M. Charles Gauthier à titre de Directeur du service des travaux publics et des services techniques, à compter du 12 février 2024, et ce, aux conditions établies entre les parties.

**Adoptée** à l'unanimité des conseillers.

#### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

(130.01.2024)

#### **5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés;

**Sur proposition de Chantal Nault,  
Appuyé de Jean-François Forget,**

**QUE** la séance est levée à 19 h 35.

\_\_\_\_\_  
Nathacha Tessier  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Julie Galarneau  
Directrice générale

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS**

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

\_\_\_\_\_  
Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

\_\_\_\_\_  
Nathacha Tessier, mairesse